

Société de Linguistique de Paris  
École Pratique des Hautes Études, IV<sup>e</sup> section  
45-47 rue des Écoles - 75005 PARIS

La séance aura lieu à l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE  
45 rue d'Ulm 75005 PARIS Salle Cavallès (voir affichage)

**Séance du 17 novembre 2012**  
(17h - 19h)

**Alain Lemaréchal « Typologie et abstraction »**

On oppose souvent « linguistique des langues » et « linguistique formelle », comme si de la première relevait l'accumulation des savoirs sur les langues, et qu'à la seconde revenaient la rigueur et le fin mot de la mise en forme et de l'explication des phénomènes. Nous soutiendrons, au contraire, que la typologie, ou plutôt une linguistique de la diversité des langues, amène, par sa nature même, à une abstraction de plus en plus grande au fur et à mesure qu'on accroît cette diversité. Plus on étend le corpus des langues que l'on exploite, plus on augmente la diversité des systèmes pris en compte, et plus on est contraint à l'abstraction. Non seulement on est contraint à l'abstraction pour dépasser la diversité, mais on est amené à multiplier les paramètres pour cerner cette diversité.

Dans de précédents travaux (Lemaréchal 2011, 2012), nous avons posé la question: qu'y a-t-il de commun, en ce qui concerne la prédication, entre des langues/constructions avec ou sans copule, comme « Paul (est) boulanger », « la montre (est) sur la table », etc.? Ce qu'il y a de commun, c'est que les noms sont intrinsèquement des prédicats d'inclusion, et que les syntagmes à adposition et les syntagmes casuels du type ci-dessus sont intrinsèquement des prédicats de repérage. Dans le domaine du marquage des rôles sémantiques, qu'y a-t-il de commun entre des langues/constructions à adpositions, à marques de cas, à applicatifs, à séries verbales? C'est qu'un sème relationnel, représentable au moyen de fonctions prédicatives logiques, est diversement associé à une adposition, une marque de cas, une marque intraverbale d'applicatif, à un verbe-adposition, plus ou moins grammaticalisé, dans une série verbale. Dans le domaine des équivalents de complétives, qu'y a-t-il de commun entre des langues à complémenteurs du type QUE, à complétives par simple enchâssement, ou bien à formes verbales non finies (infinitif, nom verbal d'action)? C'est que le segment qui fournit l'équivalent de complétive puisse désigner une entité d'ordre supérieur à un. A chaque fois, on doit franchir un degré supérieur d'abstraction.

L'épistémologie saussurienne, même si elle conçoit chaque langue comme un système fermé sur lui-même, non seulement n'exclut nullement la comparaison inter-langue, mais en est, par son fondement qui est la distinctivité, la condition même, et fournit, par sa théorie du signe, l'outil pour isoler atomes de sens et atomes de forme diversement associés selon les types de langue.

Nous y ajouterons **trois principes** heuristiques, essentiels à nos yeux, que nous avons mis en oeuvre dès nos premiers travaux (Lemaréchal 1983). Premièrement, quand, pour un phénomène donné, on est confronté à des langues ou des structures présentant un marqueur, ou tout autre élément particulier, et des langues ou des structures qui ne présentent pas cet élément, on doit **partir des langues ou des « structures sans marques » pour expliquer les langues ou « structures avec », et non l'inverse**, c'est-à-dire expliquer d'abord ce qui fait que la « structure sans » fonctionne en l'absence même de l'élément considéré, et, ensuite seulement, ce qu'ajoute cet élément là où il est présent, et non pas suivre le chemin inverse, le chemin le plus souvent suivi par les grammairiens et linguistes, qui tend à expliquer les « structures sans » à partir des « structures avec ».

Toutefois, l'absence de marques est à comprendre avant tout comme une absence de marque segmentale : si les « structures sans » fonctionnent sans l'élément segmental présent ailleurs, c'est que les informations nécessaires sont portées par d'autres éléments, non segmentaux, comme la séquence des constituants, certains phénomènes signalant l'intégration des constituants à des constituants de niveau supérieur ; enfin, une bonne part de l'information nécessaire pour décrypter les structures est portée par le lexique, sous la forme, pour une unité donnée, de son appartenance à telle ou telle classe ou sous-classe de parties du discours. Cela nous amène à notre second principe, qui est de « **rendre à César ce qui est à César** », rendre aux marques non segmentales ce qui leur revient dans l'interprétation des énoncés.

On est alors en état de cerner les marques à partir de leurs signifiants (qui consistent en segments, en types de séquence, en catégorisations stockées avec le lexique, etc.) et de cerner la valeur de ces marques, en recourant à tout ce que peuvent offrir les théories modernes de la signification. Le signe, selon sa définition saussurienne, sera délimité par l'intersection entre les différents éléments de signifiant et les différences de valeur, définies ainsi de façon suffisamment abstraite. La comparabilité entre les langues se trouvera par nécessité assurée par une tension extrême vers une atomisation des signes : le plus petit atome de sens qu'on puisse associer au plus petit atome de forme. Cette atomisation correspond sans doute à une situation extrême ; des paquets de valeurs sont souvent associés à des paquets de phénomènes formels, sans qu'on puisse assigner un élément particulier du paquet de valeurs à un élément particulier du paquet de phénomènes formels, mais ce qui est sûr — et c'est un troisième principe —, c'est que **si on ne cherche pas à dégager l'association entre forme et sens jusque dans ses plus petits éléments, on ne risque pas de découvrir de telles associations**, quitte à identifier ensuite les éléments de valeur associés globalement à tel ou tel élément d'extension plus vaste et/ou de structure plus complexe. Cette position qui pourra paraître ultra-saussurienne assurera aussi bien la description la plus fidèle des phénomènes de chaque langue particulière que les généralisations, de proche en proche, de plus en plus précises à des types de langues ou de phénomènes, c'est-à-dire aussi bien la possibilité de les décrire que de les comparer et d'en faire une théorie générale.

Certains phénomènes de subordination nous serviront d'illustration, avec des exemples empruntés à des langues aussi diverses que possible. On pourra ainsi dresser l'inventaire des marques, en dégager la configuration dans les différentes langues. La morphologisation (« grammaticalisation » ?) exponentielle des phénomènes dans certaines langues, loin de devoir être considérée comme le signe d'une marche triomphale vers toujours plus de « grammaire » (Guillaume, Lamiroy), pourra aussi bien apparaître comme une sorte d'alourdissement et d'encombrement segmental inutile.

---

## **Séances scientifiques ultérieures de la Société de Linguistique de Paris (SLP) pour l'année 2012**

**15 décembre 2012:** Larry Hyman « Phonological universals, vs. phonological diversity »